Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 27 juin 2019

Les avocats de Kotcharyan s'adresseront à la Cour de cassation / La presse rend compte de la déclaration des avocats de Robert Kotcharyan selon laquelle, ils feront appel auprès de la Cour de cassation de la décision de la Cour d'appel sur la mise en détention provisoire de R. Kotcharyan (cf. revue du 26 juin 2019).

La tenue de l'ouverture des 7èmes Jeux Pan-Arméniens dans le Haut-Karabakh pose des problèmes pour les délégations étrangères/ *Jamanak* indique que la cérémonie d'ouverture des 7èmes Jeux Pan-Arméniens aura lieu à Stepanakert dans le Haut-Karabakh le 6 août 2019. Au début, il était prévu de tenir tous les jeux dans le Haut-Karabakh, mais finalement seule la cérémonie d'ouverture aura lieu à Stepanakert. *Jamanak* indique qu'en raison de la tenue de l'ouverture dans le Haut-Karabakh, les délégations des sportifs d'origine arménienne venant d'Iran, de Géorgie et de Turquie ne pourront pas participer du fait de l'avis réservés des autorités de leurs pays. Organisés depuis 1999, les Jeux Pan-Arméniens sont des compétitions complexes dans les sports individuels et par équipes entre athlètes de la République d'Arménie et athlètes d'origine arménienne d'une vingtaine d'autres pays.

Le salaire moyen des femmes en Arménie est inférieur de 32,5% à celui des hommes/ *Hayastani Hanrapetutyun* indique que selon les statistiques, le salaire moyen des femmes en Arménie est inférieur de 32,5% à celui des hommes, bien que 30,3% des femmes employées aient une formation supérieure ou un doctorat contre 28,1% des hommes. D'après les estimations, l'Arménie perd au moins 50 à 60 millions de dollars du produit intérieur brut annuel en raison d'une répartition inégale du potentiel des femmes. Le chef du département du travail et de l'emploi du ministère du Travail et des Affaires sociales, Zhora Sargsyan, n'a pas nié qu'il puisse y avoir des différences de salaire entre hommes et femmes dans le secteur privé. Toutefois, selon lui, dans le secteur public, le salaire de l'employé.e est clairement défini et ne varie pas selon le sexe de l'employé.e. Selon lui, la législation exige que les femmes et les hommes soient payés le même montant pour le même travail. Selon le quotidien, la différence de salaires pourrait également s'expliquer par le fait que les femmes occupent souvent des emplois mal payés. Par exemple, 98% des emplois dans le domaine de l'éducation sont occupés par les femmes. Selon le quotidien, les femmes acceptent plus facilement les emplois mal payés que les hommes « *qui doivent soutenir la famille* » et qui occupent principalement des postes de direction. En outre, selon *Hayastani Hanrapetutyun,* même en ayant une formation supérieure, après le mariage les femmes « *n'arrivent pas à combiner la famille et l'emploi et deviennent donc des femmes au foyer* ».

Point sur la mission humanitaire arménienne en Syrie/ La presse indique que dans le cadre de la mission humanitaire arménienne en Syrie, les démineurs arméniens ont déminé plus de 1 600 mètres carrés de territoire lors des opérations de l'exploration technique et du défrichage du 8 au 25 juin 2019. Au cours de cette période, les médecins arméniens ont dispensé des soins médicaux thérapeutiques à

92 citoyens dont 8 citoyens ont eu recours aux services d'anesthésiologie et 22 enfants ont été examinés et attribués un traitement par le pédiatre arménien.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.